



Déclaration Liminaire CAPL n°2 et 3 du 28 février 2013

Cette CAPL s'ouvre aujourd'hui dans un contexte et un climat particulier : les personnels de la DGFIP ont été appelés à se mobiliser le 5 mars pour exprimer leur exaspération face à un quotidien bien au-delà du supportable.

Chaque jour, la dégradation des conditions de travail s'accélère pendant que la qualité du service régresse et que la charge de travail explose. Les agents sont à bout de souffle sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, des restrictions budgétaires, de l'accroissement continu de la fréquentation de nos services et la menace croissante de restructurations.

Alors même que la crise économique amplifie les difficultés de nos concitoyens, nous ne sommes plus en capacité de répondre à leurs exigences. Cette situation génère des tensions sans précédent pouvant aller jusqu'à l'agression verbale voire physique des agents chargés de l'accueil.

De plus, même si la CGT Finances Publiques se félicite de l'abrogation de la journée de carence (grâce entre autres, aux personnels de la DGFIP qui avaient largement combattu cette disposition), **l'abandon de ce dispositif ne signifie pas pour autant un changement de cap dans la vision des arrêts maladies des agents publics par le pouvoir en place. Une nouvelle fois, il est fait démonstration de l'approche purement comptable des services publics. La question du coût de cette mesure reste posée alors que la DGFIP vient justement de mettre en place une quasi-automatisation du précompte de cette journée.**

En attendant, les agents malades en 2012 et 2013 auront subi des retenues inadmissibles, contraignant ceux qui ne pouvaient se passer de l'argent que cela représente à se soigner sur leurs congés, ou pire à venir travailler malades.

La CGT-Finances publiques continue de revendiquer l'abrogation immédiate du jour de carence... mesure injuste, inutile et inefficace selon les mots même du ministre de la fonction publique.

S'agissant de notre direction, la situation ne s'est pas améliorée. Elle s'est même dégradée dans nombre de services et de postes. Les suppressions d'emplois de 2013 ont été rejetées par l'ensemble des organisations syndicales qui ont refusé de participer aux comités techniques devant les entériner. Pour autant, elles viendront aggraver la situation des services et les conditions de travail des agents. Avec 29 suppressions nettes dont 11 B et 2 C dans la filière gestion publique au 1^{er} septembre, comment ferons-nous pour remplir nos missions ? A quel prix pour la santé des agents ?

La CAPL fait suite au mouvement national de mutation pour le 1^{er} avril 2013. Pour le moins, la CGT le considère comme insuffisant au regard des besoins réels des services. Avec 6 arrivées (2 C et 4 B) pour 11 départs (6 C et 5 B), nous sommes loin de pouvoir combler les vacances connues et les départs en retraite annoncés. La situation de l'emploi dans le département va donc continuer à se dégrader.

En outre, nous constatons que vous ne respectez pas systématiquement les vœux de tous les collègues. La CGT rappelle que les agents doivent être affectés, dans la mesure de l'existence de vacances, sur les postes de leurs vœux, dans l'ordre de leur classement.

Pour toutes ces raisons, les élus CGT voteront contre le mouvement de mutation à la fin de la CAPL.